



Outiller et Former
les Praticiens
de l'Action Sociale



CATALOGUE

2025



S O M M A I R E

P 3 : ÉDITO

P 4 : PARTIE I : SOUTENIR

P 5 : Élaborer ou actualiser un projet d'établissement ou de service

P 6 : Appui à la conception et à la mise en œuvre d'un service de placement à domicile

P 7 : Appui à la conception et à la mise en œuvre d'un service d'accueil en logement autonome de mineurs en situation complexe

P 8 : Appui à la conception et à la mise en œuvre d'une structure d'hébergement pour mineurs en situation complexe

P 9 : Formation / régulation d'équipe

P 10 : PARTIE II : FORMER

P 11 : Intervenir dans le cadre du placement à domicile

P 12 : Accompagner en logement autonome les mineurs en situation complexe

P 13 : Le quotidien dans un lieu d'accueil pour mineurs en situation complexe

P 14 : Dynamiser ses écrits professionnels par une approche critique de l'évaluation pluridisciplinaire

P 15 : Revisiter la question de la sanction en établissement : éduquer sans punir, un possible envisageable

P 16 : Place de la famille dans la prise en charge au quotidien : sortir de la participation « alibi »?

P 17 : Maîtriser l'élaboration du projet personnalisé

P 18 : L'intervention en placement à domicile en lien avec les contraintes de son environnement

P 19 : L'éthique au cœur des pratiques professionnelles

CONSTRUISONS ENSEMBLE UNE PRATIQUE AUTRE



En 2021, je décide de quitter mes fonctions de directeur d'une petite association de protection de l'enfance pour aborder d'une autre place les enjeux du secteur.

C'est ainsi qu'est né OFPAS, organisme de formation dédié aux praticiens du travail social et qui me permet de transmettre, soutenir, accompagner, partager mon expérience et mon expertise.

Et tout cela avec l'idée que mes formations doivent être opératoires et que les professionnels des métiers du social peuvent agir différemment dans un triptyque d'invariants :

- ♦ La place des familles comme point d'ancrage des interventions
- ♦ La participation sans réserve des personnes concernées
- ♦ Un soutien inconditionnel aux plus vulnérables, aux plus éloignés de l'offre habituelle, à tous ceux qui méritent toute notre attention et toute notre énergie

Je sais que les acteurs de l'action sociale sont en recherche de concret et prêts à passer du dire au faire. C'est dans cet esprit que j'axe mes interventions sur le triptyque « soutenir, innover, co-construire ».

- ♦ Des formations en intra exclusivement
- ♦ L'animation de groupes d'analyse des pratiques professionnelles
- ♦ Des propositions de soutien à l'actualisation des projets d'établissements et à la création de services innovants
- ♦ Des prestations sur-mesure, adaptables à vos besoins

Stéphane Vilain

**« Tous les discours n'avancent point les choses : il faut faire et non pas dire . »
Molière 1665**

SOUTENIR

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS : Les offres de soutien proposées dans ce catalogue s'adressent aux équipes de direction et à l'ensemble des professionnels des établissements ou services confrontés à la prise en charge des personnes concernées ainsi qu'aux assistantes familiales ; aucun prérequis exigé.

ANIMATION : Quelle que soit l'offre, l'intervenant s'attache, à partir de l'existant, du réel des organisations et du terrain, à aboutir à des réponses institutionnelles qui prennent en compte la parole et les attentes de chacun. Il est le garant d'échanges non jugeant, de la régulation de la parole, d'un environnement sécurisant permettant à chaque participant de trouver sa place et de se sentir concerné par le contenu des groupes de travail et de réflexion.

PARTICIPANTS : Groupes de 5 à 12 participants, adaptables en fonction de la réalité de vos effectifs et de vos organisations.

LIEU : En intra. Le nombre d'interventions et leur fréquence sont à déterminer en fonction des besoins.

DURÉE : A définir en fonction des besoins pour la totalité des interventions.

TARIF : **Tarif forfaitaire pour la totalité des interventions.** Sur devis en fonction de la fréquence et de la durée des interventions, du nombre de participants mais aussi des capacités de financement de votre institution.

Frais de déplacement et d'hébergement (si plusieurs jours consécutifs ou éloigné) en sus.

A partir du programme détaillé proposé, nous prendrons le temps ensemble d'une étude fine et nécessaire de votre environnement et des actions à mettre en place pour être au plus proche de vos besoins.

Programmes détaillés sur le site

ÉLABORER OU ACTUALISER UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

Modulable et
adaptable

CONTEXTE :

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002, le projet d'établissement ou de service constitue un document essentiel pour les structures sociales et médico-sociales. Il l'est d'autant plus dans un contexte de transformation importante de l'offre sur fond de transition inclusive. Les réorganisations en cours aboutissent à la création de dispositifs et de pôles. Cela appelle à une synchronisation de la révision des projets d'établissements et de services qui les composent pour une meilleure articulation.

De surcroît, la crise sanitaire et sociale Covid-19 a montré combien disposer de repères en matière de valeurs, de gestion des paradoxes et avoir des protocoles précis pour gérer des situations de crise était important. Le projet de la structure centralise ces données à travers ses trois dimensions : descriptive pour présenter la structure, projective pour tenir compte des évolutions à envisager et stratégique pour organiser de manière cohérente les changements à venir.

Je propose un accompagnement pour concevoir un projet de structure qui soit un véritable outil de référence pour les professionnels et un support de communication.

Il s'agit également de tenir compte du cadre juridique, des recommandations de bonnes pratiques et des articulations avec les autres documents institutionnels tels que les CPOM, les évaluations, etc.

OBJECTIFS :

- Sensibiliser l'ensemble des professionnels aux nouveaux enjeux.
- Construire de nouveaux cadres de référence communs.
- Formaliser un projet global adapté aux besoins de la population accueillie aujourd'hui et demain.
- Mettre en place des outils qui garantissent une prise en charge de qualité.

DÉROULÉ DE L'ACTION :

Première étape :

Mise en place d'un comité de pilotage ou groupe projet en charge de la mise en œuvre de la démarche, des liens entre les différents groupes de travail. Création des groupes de travail. .Elaboration du calendrier.

État des lieux avec l'équipe de direction autour de l'ensemble des projets d'établissements et de services existants, des besoins, des moyens globaux, matériels et humains existants.

Seconde étape :

Lancement de la démarche. Animation des groupes de travail et des COPIL, en s'appuyant sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé. Aller-retours entre les groupes de travail et l'équipe de direction.

Troisième étape :

Aide à la rédaction du projet

Quatrième étape :

Proposition d'un plan d'action

MÉTHODOLOGIE

Méthode active et participative à partir des groupes de travail par services et/ou transversaux.

Animation de groupes de paroles des publics et des familles.

Utilisation de questionnaires à destination des personnes concernées, des familles et des partenaires

APPUI À LA CONCEPTION ET À LA MISE EN ŒUVRE D'UN SERVICE DE PLACEMENT A DOMICILE

Modulable et adaptable

CONTEXTE :

Créer un service de placement à domicile demande étude et réflexion, notamment sur l'origine du projet. Transformation ou non de l'offre existante? A la demande du financeur, de la direction, du conseil d'administration? Avec l'approbation des équipes? Avec des répercussions pour les salariés en poste?

L'ensemble de ces questions a une réelle influence sur l'élaboration du projet de service, sa mise en place, sa légitimité, sa pérennité.

Le placement à domicile modifie considérablement et rapidement les organisations et les fonctionnements de tous les autres services, les habitudes et repères des salariés, des cadres intermédiaires. Ce sont ces derniers qui portent ce type de changement et en sont les garants.

Se déplacer sur le lieu de vie des familles demande à chacun de revoir et d'adapter ses postures, ses positionnements, son rythme de travail. Il est nécessaire d'appréhender la question de la protection de manière différente, tout comme celle du placement. Se rappeler alors ses missions premières devient indispensable.

Intervenir à domicile demande une organisation et une logistique importante, adaptée, qui, si elle est mal envisagée, peut mettre à mal les

OBJECTIFS :

Élaborer avec l'équipe de direction un diagnostic partagé préalable à la mise en place du service.

Reprendre le cadre juridique et technique du placement à domicile, en lien avec la convention collective de l'établissement, son projet associatif, ses valeurs. Définir les freins et résistances probables et repérer les moyens de les éviter et/ou d'y faire face.

Lister les besoins nécessaires à la mise en œuvre : humains, organisationnels, logistiques. Prévoir le

DÉROULÉ ET CONTENU :

Le diagnostic :

Échanges autour du projet, du cahier des charges, des besoins, des moyens globaux, matériels, financiers et humains existants.

Lecture des documents institutionnels, projet d'établissement, projet associatif.

Étude du budget prévisionnel existant et alloué et des ressources RH mobilisables pour le projet.

Lecture du projet de service s'il est déjà en cours d'élaboration. Échanges et premiers retours sur la faisabilité. Points d'achoppement. Définition d'un plan d'action qui tient compte des contraintes de l'institution porteuse et de ses missions.

La conception :

La localisation du service et son périmètre d'intervention. La place du PAD dans l'association.

Les liens avec les financeurs, les contraintes budgétaires. Le processus d'admission et de sortie du dispositif.

La capacité du service, la composition de l'équipe (nombre et qualification des professionnels)

Les moyens matériels et organisationnels (plannings, feuilles horaires, temps de travail, astreintes...)

Le rôle du responsable de service, communication, management d'équipe, lien avec les familles.

Les outils de l'intervention.

Les moyens de relais et replis.

MÉTHODOLOGIE

Esquisse d'un projet de service PAD.

Éléments budgétaires / coût de fonctionnement d'un service PAD.

Exemples fiches de poste travailleurs sociaux, écrits professionnels..

Présentation d'outils d'intervention concrets et modélisables.

APPUI À LA CONCEPTION ET À LA MISE EN ŒUVRE D'UN SERVICE D'ACCUEIL EN LOGEMENT AUTONOME DE MINEURS EN SITUATION COMPLEXE

Modulable et adaptable

CONTEXTE :

La prise en charge des adolescents de plus de 16 ans est un enjeu majeur de la protection de l'enfance. La durée de leur accompagnement diminue au fil du temps, la réduction ou la disparition des contrats jeune majeur est actée dans de nombreux départements. Ces constats provoquent une accélération du passage de l'âge adolescent au statut de « jeune » adulte autonome.

Et la difficulté s'accroît lorsque nous parlons des « incasables », des « cas complexes », de ceux qui sont à l'interstice entre l'Aide Sociale à l'Enfance, la pédopsychiatrie, le handicap, la justice des mineurs. Ceux là mettent en échec leur prise en charge, quelle qu'en soit la forme, multiplient des ruptures qu'ils provoquent et subissent, et mettent en difficulté les travailleurs sociaux. Les sortir du collectif, trouver des réponses immédiates, qui n'existent bien souvent pas, devient la priorité des équipes. La mise en autonomie est alors une réponse adaptée pourvu qu'elle soit suffisamment protectrice.

C'est également un moyen supplémentaire d'éviter, à l'aube de la majorité, les sorties sèches de l'ASE. Mais accompagner ces jeunes en autonomie complète demande un changement de paradigme dans la culture des travailleurs sociaux, dans leurs rapports à la substance même de leur métier et de leurs responsabilités.

OBJECTIFS :

Elaborer un diagnostic préalable à la mise en place du service.

Appréhender les apports théoriques et techniques nécessaires à la création d'un service qui répond au cahier des charges.

Evaluer et définir les moyens et l'organisation de la mise en place d'un tel service.

Co-construire avec les équipes de terrain un référentiel d'intervention, base commune à tous les professionnels pour des prestations adaptées et de qualité.

DÉROULÉ DE L'ACTION :

Le diagnostic :

État des lieux avec l'équipe de direction autour du projet, des besoins, des moyens globaux, matériels et humains existants. Approche de la prise en charge des adolescents dans l'établissement à travers la lecture des projets et autres documents présentant l'institution porteuse du projet et son environnement. Nous analysons les données recueillies, afin d'en extraire les possibles, les freins, les résistances.

Accompagner en logement autonome les mineurs en situation complexe :

Voir programme page 12.

Mise en place :

A partir des deux journées de formation et du diagnostic, élaboration des outils nécessaires, livret d'accueil, règles de vie... Travail autour de l'organisationnel, planning, horaires,, missions. Prémices du projet de service. A ce stade, nous vous proposons un panel d'actions et outils à réaliser à court, moyen et long terme, qui visent à formaliser la mise en place de la structure dans le respect de vos contraintes budgétaires, humaines, matérielles.

Évaluation :

Voir dispositif d'évaluation p18.

A 3 mois : 1/2 journée d'échanges et de retours d'expérience permettant de réajuster la mise en œuvre du service si nécessaire.

MÉTHODOLOGIE :

Présentation d'un service existant .

Méthode active et participative.

Analyse de questionnements et réponses personnalisées.

Présentation et création d'outils d'intervention

APPUI À LA CONCEPTION ET À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRUCTURE D'HÉBERGEMENT POUR MINEURS EN SITUATION COMPLEXE

Modulable et adaptable

CONTEXTE : L'ensemble des établissements accueillant des enfants et adolescents confiés au titre de la protection de l'enfance sont aujourd'hui confrontés à l'augmentation des prises en charge de jeunes dits « incasables » ou « cas complexes » au sein de leurs établissements. Ces enfants et adolescents, à l'interstice entre l'Aide Sociale à l'Enfance, la pédopsychiatrie, le handicap, la justice des mineurs, mettent en échec leur prise en charge par des passages à l'acte de plus en plus fréquents et intenses.

Sortir ces jeunes des collectifs traditionnels devient une solution envisageable et envisagée, et ceci dans l'optique de protéger les autres personnes accueillies, mais aussi les professionnels eux-mêmes qui voient leurs modes d'interventions et d'accompagnements habituels bousculés.

Il faut alors inventer une autre prise en charge, un autre soutien ou le savoir-être des travailleurs sociaux prime parfois sur le savoir-faire.

Regrouper en un même lieu ces adolescents demande des outils, un fonctionnement, une organisation, un projet de service qui soient suffisamment fédérateurs, protecteurs et auxquels les jeunes, l'ensemble des professionnels et les familles vont pouvoir adhérer.

Les questions du cadre, des règles, des projets, de l'accueil inconditionnel, de la sanction vont alors se poser et doivent trouver des réponses communes.

OBJECTIFS :

Elaborer avec l'équipe de direction un diagnostic préalable à la mise en place du service.

Décliner les apports théoriques et techniques nécessaires à la création d'un service qui répond au cahier des charges de la direction.

Evaluer et définir les moyens et l'organisation de la mise en place d'un tel service.

Coconstruire avec les équipes de terrain un référentiel d'intervention, base commune à tous les professionnels pour des prestations adaptées et de qualité.

DÉROULÉ DE L'ACTION :

Partie 1 : le diagnostic : État des lieux avec l'équipe de direction autour du projet, des besoins, des moyens globaux, matériels et humains existants. Approche de la prise en charge des adolescents à travers la lecture des projets et autres documents présentant l'institution porteuse et son environnement. Restitution des données recueillies, des possibles, des freins, des résistances.

Partie 2 : « le quotidien dans un lieu d'accueil pour mineurs en situation complexe (2 jours) : voir programme page 13.

Partie 3 : mise en place : A partir des deux journées de formation et du diagnostic concerté, élaboration des outils nécessaires, livret d'accueil, règles de vie... Travail autour de l'organisationnel, planning, horaires,, missions. Prémices du projet de service. A ce stade, nous vous proposons un panel d'actions et outils à réaliser à court, moyen et long terme, qui vise à formaliser la mise en place de la structure dans le respect de vos contraintes budgétaires, humaines, matérielles.

Évaluation : Voir dispositif d'évaluation p18.

A 3 mois : 1/2 journée d'échanges et de retours d'expérience permettant de réajuster la mise en œuvre du service si nécessaire.

Suite à donner : Si vous le souhaitez, nous vous proposons un accompagnement sur les six premiers mois d'activité, à raison d'une rencontre mensuelle (adaptable au besoin).

MÉTHODOLOGIE :

Présentation d'un service existant .

Méthode active et participative.

Analyse de questionnements et réponses personnalisées.

Présentation et création d'outils d'intervention concrets et modélisables.

CONTEXTE : L'équilibre d'une équipe, quelle qu'elle soit, est bien souvent fragile et peut être mis à mal par une multitude de facteurs internes et externes. Les tensions en tout genre sont vives et se traduisent chez certains par un épuisement professionnel important. Le personnel peut alors se mêler au professionnel.

Dans ces situations, les acteurs regrettent de ne pas ou plus "faire équipe". Une formation sur cette thématique leur semble nécessaire pour revenir ou atteindre cet idéal et mettre un terme à ce qui les oppose et qui provoque désaccords quotidiens, réponses incohérentes ou pour le moins contradictoires.

En parallèle, ces mêmes professionnels souhaitent vivement que leur direction engage une régulation d'équipe à laquelle les responsables hiérarchiques sont conviés. A travers cette demande, apparaît de manière assez claire la volonté de mettre la direction devant ses responsabilités, de régler une bonne fois pour toutes les comptes et de les solder si possible.

Mais les temps collectifs de règlement de compte n'ont guère d'intérêt quand les professionnels sont dans une telle colère et une telle souffrance, si ce n'est un renforcement des conflits.

Répondre à cette double commande de formation et de régulation reste pourtant indispensable à travers et je propose de traiter ces situations complexes à travers une démarche autre. Aborder sa place, sa fonction, dans une équipe, dans une organisation, par la mise au travail concrète permet de se détacher des affects et de s'éloigner de l'origine du conflit.

Sortir d'une zone de tension intense demande à chacun d'accepter de perdre mais pour accepter de perdre, il faut être certain de gagner quelque chose en retour, et ce quelque chose, il me semble, dans ce cas précis, qu'il s'agit de la reconnaissance (et peut-être même de la connaissance) de l'autre, de la confiance en soi et en l'autre, et d'un bien-être au travail retrouvé.

OBJECTIFS : Élaborer un diagnostic basé sur des entretiens individuels proposés à l'ensemble des salariés des deux services, de la lecture des projets de services ou autres documents pertinents à la compréhension de la situation.

Trouver la bonne approche pour établir ou rétablir une relation de confiance entre professionnels.

Construire les bases d'un référentiel commun des pratiques professionnelles.

DÉROULÉ DE L'ACTION :

Partie 1 : le diagnostic : État des lieux avec l'équipe de direction

Partie 2 : entretiens individuels : d'environ deux heures où chacun peut s'exprimer sur sa vision (ou sa version) du conflit, sur son historique, sur les répercussions sur lui-même et sur les personnes que le service ou la structure accompagne. Ce passage par ce temps de déversement des émotions, des ressentis, des colères diverses permet à chacun d'être "préparé" à entrer dans la seconde phase.

Partie 3 : mise au travail : Au préalable, quelques mots-clés ou thématiques sont abordés de manière théorique avec les participants : équipe, faire équipe, faire en équipe, cohésion...

A partir des constats faits pendant les entretiens et de l'ensemble de la matière à ma disposition, la mise au travail débute par une recherche puis une acceptation d'une définition commune de plusieurs termes en lien avec la notion d'équipe : organisation, communication, missions, places, rôles et fonctions.

Puis vient le temps de les mettre en lien avec le quotidien, de les décortiquer un à un, de nommer les incompréhensions ou incohésions qu'ils provoquent et de trouver des solutions acceptables et respectables (au sens d'être capable de les respecter) par tous. L'élaboration d'un document actant ces communs envisageables clos la formation/régulation.

Évaluation : A 3 mois : 1/2 journée d'échanges et de retours d'expérience permettant de réajuster les postures si nécessaire.

MÉTHODOLOGIE :

Entretiens individuels.

Analyse des dysfonctionnements

Méthode active et participative.

Présentation et création d'outils d'intervention concrets et modélisables.

FORMER

MODALITÉS D'INTERVENTION

En présentiel. Les formations se déroulent dans le respect strict des dispositions imposées par les conditions sanitaires.

PARTICIPANTS

Groupe de 5 à 12 participants, modifiable en fonction des conditions sanitaires et des restrictions en vigueur.

LIEU

Les formations proposées se tiennent sur site ou dans tout lieu mis à disposition du formateur.

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement envoyé en amont, questionnaire de début de formation, contrôle de connaissances en fin de formation, évaluation à chaud, évaluation à distance, questionnaire client. Les supports, documentations et outils présentés seront remis en fin de formation à chaque participant . Détail dans le dispositif d'évaluation OFPAS.

TARIF

Tarif sur devis. Frais de déplacement et d'hébergement en sus.

Programmes détaillés sur le site

INTERVENIR DANS LE CADRE DU PLACEMENT A DOMICILE

3 jours

CONTEXTE : Les professionnels de la protection de l'enfance voient leur lieu d'intervention se déplacer depuis plusieurs années. La réduction des places d'internat au profit de mesures nouvelles accélère ce changement. Il s'agit alors pour les travailleurs sociaux et les cadres intermédiaires d'intervenir sur le territoire des familles des enfants et adolescents confiés, d'entrer à leur domicile sans les y contraindre et surtout de leur montrer que le soutien apporté va valoriser leurs compétences et non pas cibler leurs défaillances.

Pour les professionnels, passer du quotidien des internats à l'intervention à domicile, demande une adaptation des pratiques, des habitudes, et vient bien souvent bouleverser l'image qu'ils ont des familles.

Il leur faut alors accepter de faire différemment, accepter en partie les méthodes éducatives des parents et tenter de faire évoluer celles qui dysfonctionnent sans jugement, dans le simple soutien du quotidien. C'est de cette place excentrée qu'ils vont devoir agir pour remplir leurs missions, dont la principale reste de faire tomber la notion de risque de danger par leur seule présence intensive.

Un challenge à relever en équipe et qui nécessite des clés de compréhension et des outils pragmatiques.

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques avec documents fournis
- Études de cas, mises en situation, échanges d'expériences
- Pédagogie active et participative
- Présentation d'outils modélisables

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Tout personnel travaillant ou souhaitant travailler dans un service de placement à domicile, AEMO renforcée, AED.

OBJECTIFS :

S'approprier le cadre réglementaire du PAD et les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Développer des compétences spécifiques dans le cadre de l'intervention à domicile, notamment en placement à domicile.

Envisager le travail dans la famille sous toutes ses formes, soutien, faire avec, faire à la place, replis et relais.

Identifier les critères d'un référentiel d'intervention, base commune à tous les professionnels pour des prestations adaptées

CONTENU :

Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, des notions d'autorité parentale, du cadre juridique du PAD.

Notion de danger, risque, responsabilité : quels positionnements pour les travailleurs sociaux, les cadres intermédiaires?

Enjeux de l'intervention à domicile : la question de l'intimité, de la relation dans un espace inhabituel. Éviter d'être seulement dans la posture du sachant qui peut devenir celle du jugeant.

Valoriser les compétences des parents ou comment le soutien intensif devient suffisamment protecteur pour éviter le placement institutionnel.

Passer du dire au faire, ou comment sortir de la technique d'entretien pour entrer dans le soutien effectif.

La question du repli, du répit, des relais : organisation et moyens d'un service de PAD.

Retours d'expérience, mises en situation, analyses de situations.

Présentation d'outils mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain.

Synthèse et évaluation des apports de la formation et de son contenu.

ACCOMPAGNER EN LOGEMENT AUTONOME LES MINEURS EN SITUATION COMPLEXE

2 jours

CONTEXTE : Installer en autonomie par le logement des adolescents de 16 à 18 ans qui n'entrent plus dans les dispositifs classiques de l'Aide Sociale à l'Enfance est un pari qui peut s'avérer payant pourvu qu'il soit adapté, suffisamment protecteur et réponde à un projet de service acté et partagé par tous les acteurs, direction, équipe, service gardien, juge des enfants, famille et, bien entendu, jeune lui-même.

Mais ce type de prise en charge pose de multiples questionnements, notamment chez les travailleurs sociaux. Faut-il « favoriser » des jeunes qui par ailleurs mettent tout en échec? Et qui sera responsable en cas de problème? Et surtout, comment accepter que la situation ne s'apaise pas instantanément et que les passages à l'acte perdurent malgré tout.

Il faut donc revisiter la fonction d'accompagnant du quotidien, en lien avec les missions de l'ASE, et accepter de modifier ses pratiques, revoir son seuil de tolérance, ses objectifs, ses attentes.

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Études de cas, mises en situation, échanges d'expériences.
- Apports d'outils modélisables, échanges avec un travailleur social de terrain et une personne concernée (sous-réserve).

OBJECTIFS :

Développer un mode d'accompagnement spécifique à une population particulièrement fragile à travers une mise en responsabilité de ces mineurs.

Recontextualiser la place des mineurs en situation complexe dans les dispositifs existants.

Trouver la bonne approche pour établir ou rétablir une relation de confiance avec ces adolescents.

Adapter les fonctionnements du service et ses règles de vie à la problématique des adolescents en situation complexe.

CONTENU :

Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, du cadre juridique du placement.

Le cas particulier des adolescents en situation complexe ; trouver une définition commune à partir de regards croisés sur des histoires de vie, des parcours atypiques.

Notion de danger, risque, responsabilité, distance, surinvestissement : quels positionnements pour les travailleurs sociaux, les cadres ?

La question de la rupture, fatalité ou logique de parcours? Un mot sur l'accueil inconditionnel.

Installation en logement autonomie à 16 ans : le contrat de confiance.

Cadre de l'accompagnement, projet de service, livret d'accueil, règles de vie. Réflexion autour de l'adaptabilité des projets institutionnels à la problématique des personnes accueillies.

La place des parents dans la prise en charge.

Présentation d'un service mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain et des outils développés.

Echanges d'expériences, mises en situation.

Synthèse et évaluation des apports de la formation et de son contenu.

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Tout personnel travaillant ou souhaitant travailler auprès d'adolescents en situation complexe, professionnels de terrain, assistantes familiales ou cadres intermédiaires.

CONTEXTE :

Nombre d'institutions font aujourd'hui le choix de regrouper dans un même lieu les enfants ou adolescents aux problématiques multiples dont l'accueil dans des structures traditionnelles pose diverses questions, celle de la sécurité des autres jeunes accueillis et des personnels mais aussi celle des moyens alloués et d'un fonctionnement peu adapté.

Mais le quotidien dans ce type d'établissement modifie considérablement l'ensemble des réponses éducatives, bouleverse les habitudes et les perceptions des salariés qui y travaillent.

Accompagner ces jeunes demande à se recentrer sur ses missions premières, « lâcher » parfois le savoir-faire pour le savoir-être, trouver une cohésion d'équipe qui permette d'affronter les passages à l'acte et surtout, envisager la prise en charge au quotidien sous un paradigme différent où tout ne se résout pas par la sanction, l'autorité, les règles, dans un cadre habituel.

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et méthodologiques.
- études de cas, mises en situation, échanges d'expériences.
- Pédagogie active et participative.
- Apports d'outils modélisables, échanges avec un travailleur social

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Tout personnel travaillant ou souhaitant travailler auprès d'adolescents en situation complexe, professionnels de terrain, assistantes familiales ou cadres intermédiaires.

Aucun prérequis.

OBJECTIFS :

Mettre en lien les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance avec la pratique professionnelle.

Développer dans le quotidien des méthodes d'intervention et des outils qui tiennent compte des problématiques d'un public en grande difficulté.

Trouver la bonne approche pour établir ou rétablir une relation de confiance avec ces adolescents dits « cas complexes ».

Adapter l'organisation de la structure et ses règles de vie afin que le cadre proposé s'adapte à la spécificité de chaque enfant ou adolescent accueilli.

CONTENU :

Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, du cadre juridique du placement administratif et judiciaire.

Le cas particulier des adolescents en situation complexe ; trouver une définition commune à partir de regards croisés sur des histoires de vie, des parcours atypiques.

La question de la rupture, fatalité ou logique de parcours? Un mot sur l'accueil inconditionnel.

Réflexion autour de l'adaptabilité du projet de service à la problématique des personnes accueillies.

Les réponses face aux passages à l'acte : vers une posture éducative différente.

La place des parents dans la prise en charge.

L'indispensable partenariat. Comment mutualiser, mobiliser des moyens qui bien souvent n'existent pas.

Présentation d'un lieu d'accueil mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain et des outils développés.

Echanges d'expériences, mises en situation, création d'outils utiles à un accueil de qualité de ces jeunes.

Synthèse et évaluation des apports de la formation et de son contenu.

DYNAMISER SES ÉCRITS PROFESSIONNELS PAR UNE APPROCHE CRITIQUE DE L'ÉVALUATION PLURIDISCIPLINAIRE

2 jours

CONTEXTE :

La question des écrits professionnels est aujourd'hui centrale dans les missions des travailleurs sociaux et représente une part non négligeable de leur temps de travail.

Pour qui, pour quoi et pourquoi écrit-on? A destination de qui? Avec qui? Seul, en équipe? Avec quels partenaires?

L'écrit professionnel pose bien évidemment la question de la responsabilité de celui qui rédige et de l'impact de ses écrits sur le devenir de ceux qui sont concernés.

Et puis écrire, c'est réfléchir au sens de ses propos, à la place des personnes concernées dans la préparation et l'élaboration des écrits.

La zététique, par exemple, nous enseigne la plus grande prudence et la plus grande attention à chacun des mots couchés sur le papier.

Et quel sens donner à chacune de ses productions, en lien avec l'ensemble des écrits professionnels qui jalonnent le parcours des personnes concernées..

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et méthodologiques.
- études de cas, mises en situation, échanges d'expériences.
- Pédagogie active et participative.

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Tous professionnels étant amené à rédiger des écrits professionnels

Aucun prérequis.

OBJECTIFS :

Discerner l'impact de ses écrits sur le destinataire

Comprendre la méthodologie de l'évaluation pluridisciplinaire

Mettre en œuvre l'articulation entre les objectifs du projet et les actions à mener

Être en capacité d'évaluer son action

CONTENU :

Les écrits professionnels :

- Définitions et objectifs
- Les différentes typologies d'écrits
- Méthodologie d'écriture

Les ressentis dans un écrit professionnel

Que faire de ses affects dans un écrit ?

L'analyse d'une situation

La contextualisation d'une situation

La distinction des faits et des analyses

Faire preuve d'objectivité et transmettre des données factuelles

Dessiner les contours des notions d'observation, d'analyse et d'objectifs

La place de l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre de l'évaluation

S'approprier la recommandation de bonnes pratiques professionnelles de la HAS

Rappel du rôle de l'équipe pluridisciplinaire

Auto évaluer ses écrits :

- - Être en capacité d'évaluer son action
- - Les apports de la zététique
- - L'évaluation par les personnes concernées

REVISITER LA QUESTION DE LA SANCTION EN ÉTABLISSEMENT : ÉDUQUER SANS PUNIR, UN POSSIBLE ENVISAGEABLE

2 jours

CONTEXTE :

Education rime souvent avec sanction, constat renforcé dans nos secteurs d'activité. La sanction serait la réponse obligatoire et nécessaire pour faire autorité, pour faire cadre auprès des publics compliqués et sans repères accompagnés par les travailleurs sociaux.

Les juges ne sanctionneraient pas assez souvent et pas assez tôt. Les responsables de service et directions ne « reprendraient » pas suffisamment ceux qui transgressent.

Mais la sanction n'est jamais envisagée dans son sens premier, qui est celui de la récompense face à un acte positif posé, une victoire, une réussite.

La sanction, si elle n'est que punition, mène, avec bon nombre d'enfants et adolescents, à la violence, à la multiplication des passages à l'acte, à la fuite, à la rupture. Nous vous proposons un modèle autre où les réponses sont essentiellement réparatrices, participatives, éducatives, où l'expression des symptômes ne trouve pas réponse dans la sanction.

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques avec documents fournis.
- Études de cas, mises en situation, analyse de situation apportées par les participants.
- Échanges avec une professionnelle de terrain.

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Tout personnel intervenant en établissement, MECS, IME, ITEP.

Aucun prérequis.

OBJECTIFS :

S'approprier les différentes approches et définitions de la sanction, juridique, sociologique, psychologique.

Envisager d'autres perspectives dans sa pratique, redonner à la sanction un sens positif et constructif.

Se doter des outils nécessaires à un autre modèle de relation aux jeunes accueillis.

Développer un modèle de prise en charge où la sanction devient une réponse marginale.

CONTENU :

Petite histoire de la sanction. Approches psychologique, sociologique de la sanction.

La sanction, à quoi ça sert? Qui sanctionne? Pourquoi? Retour sur la légitimité des adultes et la place de la sanction dans le projet associatif, de service ou d'établissement.

La sanction comme postulat à une autorité nécessaire, notamment avec des publics complexes.

Rôles et places des parents dans les sanctions posées par les professionnels.

Sanctionner, une posture à risque?

Explorer d'autres pistes de réflexion : une prise en charge sans sanction, hypothèse plausible ou utopie? Échanges autour des expériences des participants.

Déterminer les modalités de mise en place d'un changement de paradigme : limites, freins, résistances, avantages.

Présentation d'une structure mise en place par le formateur, intervention d'une éducatrice spécialisée de cette structure.

Synthèse et évaluation des apports de la formation et de son contenu.

PLACE DE LA FAMILLE DANS LA PRISE EN CHARGE AU QUOTIDIEN : SORTIR DE LA PARTICIPATION « ALIBI »

2 jours

CONTEXTE :

Travail ou collaboration avec la famille, soutien à la parentalité, participation des parents, autant de notions qui montrent que la famille est ou doit être au cœur de la prise en charge des personnes accueillies, et pas seulement parce que cette obligation est inscrite dans les lois successives qui jalonnent notre secteur ainsi que dans tous les rapports ministériels et autres depuis des décennies.

C'est pourtant sur ce sujet que nous repérons les plus grands écarts entre obligations des établissements et réalités de terrain. Quel que soit le champ d'intervention, la place des familles dans les textes est pourtant claire et précise.

Les éléments de leur participation ne doivent pas se limiter à quelques paragraphes inclus dans les projets associatifs, d'établissements ou de services, mais devenir une véritable préoccupation des équipes, des cadres, des directions, en permanence.

La traduction dans les pratiques doit-être visible et réelle à travers la présence des parents dans le quotidien de leurs enfants, dans les instances représentatives, dans les actes qui relèvent de leur autorité parentale.

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et d'expériences de terrain.
- Études de cas, mises en situation,.
- Pédagogie active et participative.
- Apports d'outils modélisables.

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Tout personnel intervenant en établissement, MECS, IME, ITEP... ou agents des départements en charge de l'accompagnement des enfants confiés. Aucun prérequis.

OBJECTIFS :

Développer au sein de son établissement une véritable culture de la participation des familles à la vie institutionnelle et au projet des personnes accueillies ou accompagnées.

Mettre en perspective l'ensemble des documents, textes, études qui encadrent la place de la famille dans le secteur social et médico-social.

A partir de l'expérience des participants, faire un état des lieux non exhaustif des écarts entre obligations et pratiques, en s'appuyant sur les recommandations de l'ANESM (HAS).

Co-construire avec enfants et familles des outils communs qui permettent d'inclure réellement la participation des familles dans le quotidien des institutions.

CONTENU :

Approche juridique de la place des parents dans la prise en charge de leurs enfants. Interférences entre respect de l'autorité parentale et contraintes de la prise en charge des enfants.

Les parents, la fratrie et la famille élargie dans les documents et instances institutionnels, projet d'établissement ou de service, livret d'accueil, projet pour l'enfant, projet personnalisé, conseil de vie sociale, conseil d'administration, groupes de pilotage... Obligations et retour d'expériences, élaboration d'un état des lieux.

La participation réelle des familles. Et si nous nous plaçons du côté de la personne accueillie et de sa famille. Inclusion des familles dans le quotidien des établissements et services : avantages, inconvénients, limites.

Explorer d'autres pistes de réflexion : et si la présence des familles dans le quotidien des institutions aidait à l'apaisement des conflits et tensions. Un autre regard sur les parents. Déterminer les modalités de mise en place de ce changement de paradigme.

Présentation d'outils mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain.

Synthèse et évaluation des apports de la formation.

MAITRISER L'ÉLABORATION DU PROJET PERSONNALISÉ

2 à 3 jours

CONTENU:

Connaître le cadre et les enjeux du projet personnalisé

- Les principes fondamentaux du projet personnalisé
- Le sens et la place du projet personnalisé dans le projet d'établissement
- Partager des principes, des enjeux et un vocabulaire commun autour de notions centrales : coordination, logique de parcours, tarification, attentes et besoins..
 - Discerner et organiser les éléments constitutifs du projet personnalisé en regard de la population cible
 - Le repérage et le traitement des difficultés et les freins existants
 - Les différents modes opératoires employés

Faire du projet personnalisé une ressource clé dans l'accompagnement du jeune

- Saisir l'importance de la participation et de la dynamique de co-construction du projet personnalisé
- Le travail pluridisciplinaire autour du projet personnalisé
- Les attentes et les besoins du jeune et de sa famille comme socle du projet personnalisé
- Faire participer l'ensemble des acteurs et plus particulièrement le jeune et sa famille dans l'élaboration et l'évaluation du projet personnalisé
- Le projet personnalisé comme prolongement du projet personnalisé
- les articulations projet personnalisé

Passer de la théorie à la mise en application dans l'élaboration du projet personnalisé

- La méthodologie de projet et ses étapes d'élaboration
- Les outils au service du projet personnalisé
- La mesure des écarts entre l'existant et ce que prévoit le cadre législatif
- Adapter les processus et les outils en place

De l'analyse des besoins au suivi du projet :

- Quelle démarche, quels outils ?
 - Les différents niveaux d'évaluation
- Le rôle du référent.

La question de l'évaluation et du rapport de fin de mesure

OBJECTIFS :

- Connaître le cadre et les enjeux du Projet Personnalisé
- Contribuer à la cohérence et à la continuité des interventions à travers le PE
- Repérer les conditions pour que le PE devienne un processus d'accompagnement : comment faire vivre le PE (suivi, évaluation...).
- Passer de la théorie à la mise en application dans l'élaboration du projet personnalisé

CONTEXTE :

Document Individuel de Prise en Charge, Projet Pour l'Enfant, Projet Personnalisé, autant d'écrits professionnels qui doivent éclairer et structurer le parcours de l'enfant mais qui le plus souvent se chevauchent, s'entremêlent et arrivent à ne plus prendre sens pour les professionnels et parfois à disparaître des dossiers des personnes concernées.

Nous proposons de distinguer ces écrits, de les hiérarchiser, de les simplifier, de leur permettre d'exister ensemble et de permettre aux professionnels d'en comprendre la nécessité et la cohérence.

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et d'expériences de terrain.
- Études de cas, mises en situation,.
- Pédagogie active et participative.
- Élaboration de documents socles

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Tous professionnels rédigeant des projets personnalisés

Aucun prérequis

L'INTERVENTION EN PLACEMENT A DOMICILE EN LIEN AVEC LES CONTRAINTES DE SON ENVIRONNEMENT

2 à 3 jours

CONTENU :

- Rappel des notions d'autorité parentale, du cadre juridique du placement à domicile.
- L'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement et plus spécifiquement du PAD.
- Notion de danger, risque, responsabilité
- Est-il risqué de « placer » les enfants au domicile des parents ? Définition et évaluation du risque.
- Voir le PAD sous un prisme différent, en écartant la dimension du danger.
- Enjeux de l'intervention à domicile : la question de l'intimité, de la relation dans un espace inhabituel.
- Travailler au domicile des familles, un changement de paradigme pour de nombreux professionnels.
- Ne pas contraindre dans une mission ordonnée sous la contrainte : comment s'y retrouver ?
- Les différentes postures professionnelles face aux familles
- Valoriser les compétences des parents ou comment le soutien intensif devient suffisamment protecteur.
- Valoriser les compétences ou pointer les défaillances,
- Qu'est-ce que le soutien intensif : rythme, fréquence et temps de l'intervention.
- Des outils pour obtenir la collaboration des parents
- Passer du dire au faire, ou comment sortir de la technique d'entretien pour entrer dans la culture du soutien.
- Faire avec, faire à la place, faire pour.
- La question du repli, du relais, du répit
- Limites de l'intervention en PAD
- incidences d'un référentiel départemental PAD dans le projet de service.
- Impacts du PAD sur le quotidien des MECS
- Freins et avantages de l'ouverture des groupes MECS aux enfants du PAD
- Préparer la sortie du dispositif ASE et les passages MECS / PAD / logements autonomes
- Interactions et protocoles de passages
- Appui sur les derniers textes favorisant l'autonomie des adolescents et jeunes majeurs

OBJECTIFS :

- S'approprier le cadre réglementaire du PAD
- Mesurer les impacts d'un référentiel départemental PAD sur le fonctionnement d'un service
- Envisager le travail avec la famille sous toutes ses formes, soutien, faire avec, faire à la place, replis et relais.
- Envisager la notion de danger comme moteur et non frein à l'intervention à domicile.
- Accentuer les liens entre PAD et MECS pour favoriser la fluidité des parcours

CONTEXTE :

Être doté d'un service de placement à domicile signifie, pour les associations concernées, avoir à disposition des places de repli ou de répit. La plupart du temps, une partie de ces places d'accueil temporaires, sont réparties sur les structures d'hébergement, ce qui n'est pas sans poser problème. Pour les professionnels de ces structures, cela veut dire voir la capacité d'accueil s'agrandir pour des durées indéterminées, avec des enfants ou adolescents qu'ils ne connaissent pas. Alors faut-il les intégrer au groupe? Quelle prise en charge leur proposer? Quels liens entre les différentes équipes? Quand s'arrête l'intervention des équipes PAD? Autant de questions, parmi d'autres que nous nous attacherons à traiter.

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et d'expériences de terrain.
- Études de cas, mises en situation,,
- Pédagogie active et participative.
- Appui sur les derniers textes favorisant l'autonomie des adolescents et jeunes majeurs

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Tous professionnels en lien avec des interventions en placement à domicile

L'ÉTHIQUE AU CŒUR DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

2 jours

CONTEXTE :

Les professionnels du secteur social et médico-social sont confrontés régulièrement à des questionnements face à des problématiques particulières et de plus en plus complexe. L'arrivée, parfois massive, de personnels non diplômés du travail social dans les équipes éducatives mais aussi dans les autres fonctions en lien avec le public accueilli, réactive cette question de l'éthique, du respect de la personne concernée, de la morale, du droit, de la déontologie, au quotidien.

L'éthique doit donc prendre une place particulière dans les pratiques des professionnels, ceci dans un souci de réponses adaptées et personnalisées et porteuse de sens pour tous.

La mise en valeur du questionnement éthique dans le référentiel d'évaluation de la HAS indique très clairement, que bien au-delà de la prise de décision, il concerne surtout et avant tout la pratique au quotidien. Il revient à l'encadrement de chaque établissement ou service de favoriser ou de faire émerger cette préoccupation, de la situer à une juste place dans l'amélioration continue des pratiques au sein de l'organisation, de repérer les points d'appui d'un questionnement éthique, afin que professionnels et personnes accompagnées y trouvent les conditions d'un accompagnement de qualité.

METHODOLOGIE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et d'expériences de terrain.
- Études de cas, mises en situation,.
- Pédagogie active et participative.
- Apports d'outils modélisables.

PUBLIC DESTINATAIRE ET PREREQUIS

Tous professionnels du secteur

Sans prérequis

OBJECTIFS :

Connaître l'historique de la réflexion éthique et les principaux concepts philosophiques

Appréhender la notion d'éthique professionnel dans le champ particulier de la protection de l'enfance et comprendre pourquoi la démarche est devenue indispensable aujourd'hui au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux

S'approprier les outils existants (RBPP et autres textes de référence)

Réfléchir collectivement et élaborer des pistes d'action pour la mise en place d'une instance de réflexion éthique au sein de l'établissement

CONTENU :

Approche théorique

Pourquoi la démarche éthique est devenue indispensable ?

Clarification de la notion d'éthique et différence avec d'autres concepts, déontologie, morale, bonnes pratiques, respect...

Retour sur quelques codes ou références déontologiques

Ethique et secret professionnel

De l'éthique à la réflexion éthique

Comment et pourquoi faire vivre une réflexion éthique du quotidien

Place de la personne accompagnée dans la réflexion éthique

Réflexion collective en sous-groupe sur des cas pratiques rencontrés au sein de la structure, quelles réponses dans le cadre de questionnements éthiques

La construction d'une démarche éthique

Focus sur la RBPP (Recommandation de bonnes pratiques professionnelles) de la HAS (Haute Autorité de Santé)

Élaboration d'un code de bonnes conduites

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

OFPAS porte la plus grande attention à l'évaluation de la qualité de ses formations et accompagnements. OFPAS s'attache pour cela à ce que les dispositifs mis en place soient appliqués scrupuleusement, de l'évaluation des connaissances et apprentissages à celle de la satisfaction des stagiaires et de leurs commanditaires.

Ainsi, toutes les actions de formation et de soutien aux équipes bénéficient d'un parcours évaluatif adapté et évolutif.

Dès l'inscription :

Un questionnaire est envoyé à chaque participant afin qu'il se positionne avant l'entrée en formation en ce qui concerne son profil, ses motivations, ses attentes, ses connaissances sur le sujet abordé à travers son parcours professionnel, ses observations éventuelles. Ce questionnaire est utile au formateur pour adapter si nécessaire le contenu de la formation et le rendre accessible à l'ensemble des participants.

Tout au long de la formation :

Les mises en situation, les études de cas, les exercices proposés sous forme de QCM et QUIZZ par exemple, permettent autant à l'intervenant qu'aux stagiaires d'observer les progressions individuelles et collectives et d'adapter si besoin le rythme ou le contenu de la formation.

En fin de formation :

Une évaluation à chaud, écrite, est demandée à chaque stagiaire avant de quitter la formation. Ce questionnaire interroge son niveau de satisfaction par rapport aux items suivants :

- Préparation, organisation, déroulement et rythme de la formation
- Contenu, objectifs, efficacité de la formation
- Recommandations à des pairs
- Points forts et faibles de la formation

Ces points concernent autant le contenu pédagogique que la satisfaction quant à l'animation et les apports du formateur.

Le participant dispose en outre d'un outil d'auto-évaluation par rapport aux objectifs de la formation qui lui permet de se situer dans sa progression.

L'ensemble de ces documents sont utilisés par le formateur dans un objectif d'amélioration de nos prestations.

Après la formation :

Un questionnaire est proposé au commanditaire pour évaluer son niveau de satisfaction.

Un certificat de réalisation de formation est remis à chaque participant.

A distance de la formation :

Un questionnaire est proposé aux commanditaires et aux stagiaires qui le souhaitent pour évaluer les bénéfices de la formation et sa mise en œuvre dans la pratique.

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

ORGANISATION :

L'organisation administrative des actions de formation dépend de votre mode de financement :

- ♦ Hors OPCO : contactez-nous pour l'établissement d'un devis. L'acceptation du programme déclenche la transmission de la convention de formation
- ♦ Sur OPCO : Com'ea vous transmet devis et convention de formation. L'ensemble des documents supports à la formation, feuille d'émargement, évaluations, contrôle de connaissance sont digitalisés via la plateforme DIGIFORMA.

Com'ea, organisme de formation certifié Qualiopi, héberge l'ensemble des nos actions de formation. A ce titre, l'ensemble des prestations de ce catalogue sont finançables par vos OPCO.

Hors plan de formation, OFPAS établit devis et factures pour les actions de formation ou les accompagnements proposés.



Com'ea est certifié Qualiopi au titre des actions de formation

MODALITÉS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

En conformité avec les dispositions en vigueur, OFPAS, via Com'ea, s'engage :

- à faire parvenir à l'entreprise une convention de formation (celle-ci, dûment signée par les deux parties - employeur et Com'ea- constituera définitivement l'inscription du stagiaire), accompagnée des CGV, et du programme de formation ;
- à adresser 2 semaines avant le stage, la convocation accompagnée des renseignements relatifs à son organisation (liste de lieux d'hébergement et de restauration possibles) , ainsi qu'un questionnaire de positionnement .
- à envoyer à l'établissement en fin de stage un certificat de réalisation et la facture correspondante des sommes dues ;
- à remettre au stagiaire un certificat de réalisation.

POUR NOUS JOINDRE :

06.71.16.42.01 / ofpas-vilain.stephane@orange.fr

Site web : ofpas-stephanevilain.fr